

CONSEIL MUNICIPAL EN PROCEDURE D'URGENCE
SALLE DES DELIBERATIONS
LE LUNDI 1^e JUILLET 2024 A 18 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **Caractère d'urgence de la convocation du Conseil municipal.**
2. **Abrogation et remplacement de la délibération n°2024/04/08/053 du 20 juin 2024 portant création d'emplois non permanents dans les accueils de loisirs 2024**
3. **Autorisation de recours a des vacataires dans les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et fixation des modalités de rémunération**

Le Maire,

David NEBOR

